

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	387
 Artikel:	Saffa : Société coopérative de cautionnement
Autor:	M.F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260818

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sement pas possible de donner déjà aujourd'hui à nos lecteurs un aperçu des résultats obtenus. Nous y reviendrons donc dans quinze jours.

La S. d. N., cette S. d. N. qui suscite, on vient de le voir, tant d'intérêt actif dans nos milieux féminins internationaux, est-elle donc vraiment si malade qu'on l'affirme? En ce qui nous concerne, il n'y paraît pas.

E. Gd.

Liste des femmes membres de délégations à la XIII^e Assemblée de la S. d. N.

ALLEMAGNE: Frau D. von Velsen, expert technique.

AUSTRALIE: Dr. Ethel Osborne, déléguée suppléante.

GRANDE-BRETAGNE: Mrs. Edgar Dugdale, déléguée suppléante.

CANADA: Mme Frémont, déléguée attritrée.

CHILI: Mme Marta Vergara, déléguée suppléante.

COLOMBIE: Mme Brigard de Pizano, déléguée suppléante.

DANEMARK: Mlle Henny Forchammer, déléguée suppléante.

ESPAGNE: Mme Isabel de Palencia, déléguée suppléante.

FRANCE: Mme Malaterre-Sellier, expert technique.

HONGRIE: Mme Apónyi, déléguée suppléante.

NORVÉGIE: Dr. Aas, déléguée suppléante.

PAYS-BAS: Mme Kluyver, déléguée suppléante et secrétaire de délégation.

POLOGNE: Mme Hubicka, sénateur, déléguée suppléante.

ROUMANIE: Mlle Hélène Vacaresco, déléguée suppléante.

SUÈDE: Mlle K. Hesselgren, sénateur, déléguée suppléante.

TCHÉCOSLOVAQUIE: Mme F. Plaminkowa, sénateur, déléguée suppléante.

Soit 16 femmes membres de délégations, représentant 16 pays, dont 1 déléguée attritrée, 13 déléguées suppléantes, et 2 experts techniques.

L'an dernier, 16 pays également avaient envoyé des membres féminins à Genève, mais au nombre total de 19. Que, à un moment où tous les gouvernements restreignent leurs dépenses, des économies plus considérables n'aient pas été faites aux dépens des femmes est un fait qu'il faut relever avec la plus vive satisfaction! Relevons aussi que si la Lithuanie et l'Autriche n'ont pas cette année de représentantes féminines, leur place a été prise sur notre liste par la Colombie qui a délégué une femme pour la première fois, — et surtout par la France! Ceci est le progrès capital de cette année, qui, espérons-le, va en entraîner de nombreux autres, et marquer une étape importante dans le mouvement de collaboration des femmes avec la S. d. N.

unissent les paysannes, si elles veulent atteindre les buts de l'Association, soit faciliter l'écoulement des produits du sol et rationaliser la production.

C'est dans le but d'écouler la production fruitière que l'Association a créé le centre confiturier de Tolovaux sur Puidoux, où, durant tout l'été, ont travaillé trois employées, et où deux mille kilos de sucre ont été traités, ce qui fait plus de deux mille kilos de confitures, cerises, groseilles, framboises, mûres, venues des régions voisines, et tout particulièrement de Moudon et de Bussy; les paysannes de ces deux localités ont été heureuses d'avoir ce débouché pour les petits fruits que leur achetait la fabrique de Lenzburg, avant qu'elle ait dû restreindre sa fabrication. Il faudrait multiplier ces centres confituriers, afin de diminuer les frais de transport; ces centres ne pourront être multipliés que lorsque l'écoulement des confitures sera assuré; la constitution de stocks est trop onéreuse.

L'Association a ouvert entre ses membres un concours de jardins, pour lequel se sont inscrites quinze paysannes. Ces jardins, visités une première fois ont été trouvés dans un état parfait d'entretenir, et Dene sait si la mauvaise herbe était vivace, cet été! Une seconde visite sera faite prochainement. La tâche du jury ne sera pas aisée, car les conditions diffèrent de ferme en ferme; on ne peut apprécier par le même nombre de points un jardin entretenu par une mère de huit enfants et le jardin d'une fermière qui dispose d'un ou de plusieurs aides. La Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse romande a accordé pour ce concours une subvention de 500 fr.

Pour l'an prochain, on recommande aux paysannes de cultiver plus spécialement le chou et l'oignon, cultures faciles, car, chose incroyable, nous sommes, pour ces deux légumes, tributaires de l'étranger.

La séance s'est terminée par un exposé fort intéressant, illustré par un film, de M. Keller, directeur des cultures maraîchères qu'une société coopérative a entreprises à Chiètres, et qui dépense un demi-million de francs en salaires, un demi-million de francs en frais de production, et récolte annuellement 80.000 kilos de haricots et 15 millions de kilos de marchandises. M. Keller a recommandé la culture des légumes en serre, notamment des tomates et des concombres au printemps et en automne, et montré comment il faut augmenter la consommation du légume dit. Les ménagères peuvent beaucoup pour cela.

Des remerciements de Mme Gillabert-Randin, quelques commentaires de Mme Courvoisier (Pailly), ont terminé la séance, suivie d'un thé avec bracelets et merveilles, servi à la Cuisine des femmes vaudoises, dans la halle des arts et métiers du Comptoir suisse.

S. B.

SAIT-ON ?...

Sait-on qu'au nombre des économies prévues par le gouvernement neuchâtelois figure la suppression de l'allocation aux sages-femmes domiciliées dans des villages trop peu importants pour leur assurer un gain même modique? A-t-on pensé en haut lieu aux services que rendent les sages-femmes dans les villages éloignés des villes? Quand elles devront émigrer de la campagne à la ville pour gagner leur pain, qui se chargera de conseil-

ler et soigner les mamans et les poupons, qui posera ventouses ou sangsues, qui rendra d'autres services encore, humbles mais nécessaires? Il apparaît évidemment à nos féministes d'étudier cette question.

J. V.

N. D. L. R. — *Il est un autre danger très grave présenté par la mesure qui signale notre collaboration: c'est que, là où la sage-femme ne gagne plus sa vie par l'exercice normal de son métier ou de ses travaux d'infirmière comme ceux auxquels il est fait allusion, la tentation est fatalement ouverte devant elle de se procurer aisément des gains considérables par la pratique de manœuvres abortives. Il faut, en effet, savoir les chiffres totaux des avortements pratiqués journalièrement dans certaines grandes villes suisses, et les sommes importantes touchées par ces pratiques, pour réaliser à quoi risque de marcher tout droit l'imprudente et fâcheuse économie du gouvernement neuchâtelois, et nous espérons bien que les féministes de ce canton ne manqueront pas de mettre le doigt sur ce point capital.*



DE-CI, DE-LA

A tout âge...

La doyenne de la Chaux-de-Fonds, Mme T., âgée de plus de cent ans, prétend subir, elle aussi, le baptême de l'air. Elle s'en vint, l'autre jour, à l'aérodrome appuyée sur la canne à pomme d'argent qu'elle ne quitte jamais et surnomme « son second mari ». Un peu poussée par derrière, un peu tirée par devant, elle escalade l'échelle de fer et prend place dans la cabine de « l'Aigle de Genève ». Des tours et des tours dans l'air et la gaillarde vieille dame redescend avec le sourire et s'exclame: « Oui, c'était bien beau, Dieu soit béné ! Et puis, c'est une route où il n'y a pas beaucoup d'ornières ! »

D. V.

Noe's dor.

Mme et M. le Dr. Auguste Widmer-Curtat (Lausanne et Glion) ont fêté, le 20 septembre, le cinquantenaire anniversaire de leur mariage. Devant le temps, l'Association pour le costume vaudois, fondée par Mme Widmer le 25 septembre 1916, a offert à sa vénérable présidente, le 5 septembre, une nappe de fil incrustée de médaillons rappelant les treize groupements locaux que compte l'Association, et douze serviettes.

Mme Widmer-Curtat, on se le rappelle, a été la fondatrice de l'Œuvre d'hospitalisation des enfants belges en Suisse, qui de 1914 à 1919, fit face à un travail considérable au milieu des pires difficultés. C'est peut-être la Vaudoise — son mariage l'a faite Genevoise — la plus connue en Suisse et à l'étranger. Elle suit avec le plus vif intérêt tout le mouvement féminin et féministe.

S. B.

Le „Jeu des oies du Luxembourg“.

A l'occasion des débats de cet été au Sénat français sur le vote des femmes, M. G. Lhermitte a édité un amusant *Jeu de l'Oie*, qui se joue avec les mêmes règles que le célèbre jeu, imité des Grecs, de notre enfance. On y trouve

de nombreuses allusions aux arguments avancés par MM. Duplantier, Héry et consorts, des portraits de quelques Françaises célèbres, etc., et le jeu part de l'urne électorale pour se terminer par la suffragette en tote et en robe d'avocate, qui crie après le vote défavorable: « Vive la République quand même ! »

On peut se procurer des exemplaires de ce jeu auprès de la Ligue française pour le Droit des Femmes, 24, rue Serpente, Paris (6^e). L'idée de s'en inspirer pour en préparer un type adapté à nos conditions et à nos incidents suffragettes suis-nes tentera peut-être l'un ou l'autre de nos Co-mitités?



Cette Société, dont tous nos lecteurs savent l'origine comme le but¹ convoque ses membres pour sa

II^{me} Assemblée générale

le samedi 15 octobre, à 10 heures du matin, au local de la *Frauenzentrale* de Zurich, 29, Schanzenstrasse. (Cette date a été choisie tout spécialement en raison de la réunion de l'Association des Sociétés féminines suisses, qui attire sans doute à Zurich nombre de membres de la Société Saffa).

L'ordre du jour est purement administratif, mais le rapport de sa gestion ne peut manquer d'intéresser très vivement tous ceux qui se sont demandé comment fonctionnerait cette entreprise financière des femmes suisses. Or d'après le rapport qui vient d'être envoyé à tous les sociétaires, les débuts paraissent très satisfaisants. La Société compte actuellement 34 membres collectifs (Sociétés féminines suisses) et 158 membres individuels: faut-il relever à ce propos combien nous avons été fâcheusement frappée par la proportion infime des membres individuels en Suisse romande? (5 à Genève, 7 à Lausanne, 6 à Neuchâtel, etc.) et ne comprend-on pas chez nous l'indéniable valeur d'entr'aide de cette entreprise, spécialement en pleine crise économique, au moment où tant de femmes détiennent péniblement pour assurer leur gagne-pain?

Durant les premiers six mois de son activité (janvier-juin 1932) 283 demandes de prêt ont été adressées à la Coopérative. Le plus grand nombre avait trait à la création ou à l'extension d'entreprises, dans l'industrie hôtelière, l'enseignement (pensionnats, écoles), le commerce (magasins divers), et ces requêtes émanent en première ligne des cantons de Berne, Zurich et Vaud. Il va de soi que toutes ont été examinées de façon approfondie, par le Comité de direction d'abord, qui a mené de nombreuses enquêtes auprès des organisations féminines, auprès de

¹ Rappelons toutefois pour l'orientation de nos nouveaux lecteurs que cette Société coopérative a été fondée avec le bénéfice net de la Saffa et en relations directes avec la Banque Populaire suisse, pour garantir à des femmes ou à des organisations féminines des prêts leur permettant d'améliorer leur situation professionnelle et économique. Pour tous renseignements, s'adresser directement à cette Société, Case Transit 748, Berne.

Après son retour à Lwow, Mme Moscicka prit part aux travaux des organisations ayant des buts sociaux et humanitaires. Ce travail lui attira une vive reconnaissance et la sympathie de la population, et elle fut élue députée au Conseil municipal de Lwow. Elle prit aussi part au mouvement féministe. La Ligue des Femmes de Lwow se souvient avec reconnaissance de son activité en qualité de présidente de cette Ligue.

Comme épouse du Président de la République, la défunte dirigea un grand nombre d'œuvres sociales. En 1927 notamment, elle organisa une grande action de secours aux victimes de l'inondation en Petite Pologne, puis créa des « centres d'hygiène » dans les régions éprouvées par la grande inondation. Ces « centres » qui existent maintenant sur tout le territoire polonais réalisent un admirable travail sanitaire et social.

En 1928, pendant l'Exposition Nationale de Poznan, Mme Moscicka organisa un pavillon des travaux des femmes. Un comité composé de toutes les organisations féminines du pays fut formé sous son protectorat. Mme Moscicka s'intéressa vivement aux travaux de ce Comité et présida l'inauguration du pavillon féminin.

Avec elle disparut une des personnalités les plus éminentes dans le domaine du travail social. En Pologne, L'Association des Femmes pour le service social en Pologne (Société affiliée à l'Alliance Internationale (Réd.) lui doit une reconnaissance appréciable pour l'intérêt, l'appui et le conseil qu'elle a toujours trouvés auprès d'elle.

A. S.-P.

¹ Il y a un intérêt tout spécial à lire ces lignes au moment précis où se réalisent ces paroles de Gertrud Bell par l'entrée de l'Irak dans la S. d. N. (Réd.)

La Journée des paysannes au Comptoir Suisse

L'Association agricole des femmes vaudoises a été convoquée, le 20 septembre, au Comptoir suisse, en une séance extraordinaire à laquelle prirent part de nombreuses paysannes venues de toutes les régions du canton. Après des paroles de bienvenue, Mme Gillabert-Randin, présidente, a montré la nécessité de resserrer les liens qui

disparus et blessés militaires. Elle est ensuite envoyée à Cavigo, où l'on a besoin de ses connaissances du désert arabe, des peuplades arabes, et de leurs idiommes. La Mésopotamie avec ses puis de pétrole étant politiquement et militairement d'une haute importance pour la Grande-Bretagne, Gertrud Bell est chargée d'établir pour son gouvernement un plan détaillé de la politique arabe au Hedjaz et dans l'Irak.

Dans le but de faciliter la collaboration des autorités en Egypte et aux Indes, et afin de permettre un accord verbal sur certains problèmes relatifs au soulèvement dans le désert arabe, elle est invitée par le vice-roi des Indes à se rendre à Delhi, où toutes les archives sont mises à sa disposition. On a ensuite recours à elle à Bassorah, quartier général de Sir Percy Lake. Là, elle commence son rapport sur les tribus de l'Irak, et le secrétariat pour l'Orient lui est offert auprès du *Chief political Officer*, Sir Percy Cox. Elle occupa ce poste jusqu'à sa mort. Plus tard, après la chute de Bagdad en 1917, sa collaboration est particulièrement nécessaire. Le Bureau politique notamment avait pour tâche première de servir d'intermédiaire entre le commandement de l'armée et la population civile, en aidant celui-ci de ses conseils et en tenant la promesse faite aux tribus arabes du Golfe Persique et de la Mésopotamie de protéger leur liberté, en tant qu'il n'y aurait ni désordres, ni tentatives quelconques de léser les intérêts britanniques. Les fonctionnaires turcs ont pris la fuite, en sorte qu'il n'existe plus d'administration. Il s'agit pour l'Angle-

terre d'en créer une de toutes pièces, ce qui n'est pas sans de grandes difficultés. En effet, les tribus guerroient entre elles; il faut les mettre d'accord. De plus, une partie du pays est occupée par les alliés russes, dont les excès auraient bientôt fait perdre toutes les sympathies, tout son prestige à la Grande-Bretagne. Enfin, la Conférence de San Remo chargea cette dernière du mandat sur la Mésopotamie, vaste territoire qui s'étend de Mossoul au Golfe Persique, et qui forme, d'accord avec les tribus arabes, un royaume indépendant, sous garante de la Société des Na-

tionen est en ce que nous nous sommes efforcés honnêtement d'exécuter nos engagements, c'est-à-dire de créer un royaume arabe indépendant.»¹

(A suivre)

E. STRUB.

(Traduit librement et adapté en français par M.-L. PREIS.)

Mme Micheline Moscicka

En août dernier est morte, après une longue maladie, Mme Micheline Moscicka, la femme de l'Amiral de la République de Pologne. Née en 1872 dans le district de Plock, elle fit très jeune son baccalauréat dans cette ville, puis épousa l'ingénieur Ignace Moscicki et dut bientôt quitter avec lui la Pologne à cause des persécutions politiques des autorités russes.

Patriote ardente, Mme Moscicka était attachée avec ferveur à l'idée de l'indépendance de sa patrie. Aussi prit-elle part avec son mari au mouvement intellectuel comme à l'organisation des émigrés polonais à l'étranger: sa maison à Londres et à Fribourg fut le foyer de cette émigration.

Dès le début de la grande guerre, toute son énergie fut consacrée à l'organisation de la défense de son pays.

¹ Nous avons promis l'autonomie et ne faisons rien dans ce sens. Mais à la fin de sa vie, il lui fut permis de tenir un autre langage: « L'Irak, écritait-elle, est le seul pays qui tienne le parti de la Grande-Bretagne, et la

personnes de confiance, etc; puis, lorsqu'il a été estimé que suite pouvait être donnée à ces requêtes, par la Banque populaire, sous l'angle purement financier, cette collaboration s'étant montrée extrêmement féconde. Et ceux qui craignaient si fort l'an dernier de voir dilapider les fonds de la Saffa peuvent se rassurer! puisque sur ces 283 requêtes, 15 cautionnements seulement ont été accordés pour une somme totale de fr. 41.900, soit fr. 39.000 pour des entreprises, 1500 fr. pour un perfectionnement professionnel, et 500 fr. pour une employée devant déposer une caution. Si l'on songe que le capital de la Société monte à 412.000 fr., et que le compte d'exercice boucle avec un boni de plus de 4.000 fr., on ne pourra pas dire que ce fonds n'est pas géré avec prudence et discernement.

Un autre résultat extrêmement intéressant de l'activité de la Société est la création d'un bureau de renseignements financiers dirigé au siège de la Banque Populaire de Berne, par Mme A. Martin, la Commissaire générale si compétente et si connue de la Saffa. Ce Bureau si remarquablement utile à tant de femmes a déjà donné un grand nombre de consultations individuelles et de conseils en vue de la reprise d'affaires, sur des placements de capitaux, des questions d'héritage et d'impôts, et un cours sur des questions financières touchant spécialement les femmes a été suivi avec un succès croissant par un public féminin. Inutile de dire que les personnes dont les demandes de cautionnement n'ont pas été prises en considération ont trouvé d'autre part, auprès de ce Bureau comme auprès du Comité de direction, des conseils ou des renseignements, ou ont été, suivant les cas, mises en relations directes avec des institutions d'assistance. Enfin, il s'est présenté aussi des cas qui ont pu être réglés directement par l'intermédiaire de la banque, sans qu'il ait été nécessaire pour la Société d'intervenir.

Ajoutons que les autorités, soit bernoises, soit fédérales, ont reconnu la Société de la Saffa comme étant d'utilité publique, et l'ont de ce fait exemptée d'impôts. Cette reconnaissance prouve à quel point était nécessaire la création de cette nouvelle organisation, dont les débuts font augurer au mieux de son développement futur.

M. F.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Assemblée de Zurich Election du Comité: liste de candidatures

Bureau:

Mme A. DE MONTET (Corseaux-Vevey), présidente, membre sortant et rééligible.

Mme A. QUINCHE (Lausanne), vice-présidente, membre sortant et rééligible.

Mme F. MARTIN (La Tour de Peilz), secrétaire, membre sortant et rééligible.

Membres du Comité:

Mme BIEDERMANN (Winterthour), proposée par la Frauenzentrale de Winterthour et la section de Zurich de la Société d'utilité publique des femmes suisses, appuyée par le Frauenbund de Winterthour.

Mme CHENEVARD DE MORSIER (Genève), membre sortant et rééligible.

Mme H. DÜNNER (Aarau), proposée par les Sociétés d'utilité publique d'Aarau et de Zürich.

Mme J. JUNOD (Neuchâtel), membre sortant et rééligible.

Mme E. METTLER-SPECKER (Saint-Gall) membre sortant et rééligible.

Mme C. NEF (Herisau), proposée par le Bund für Frauenbestrebungen (Herisau), le groupe de Herisau de la Ligue suisse des femmes abstinences, le Schweiz. Wochens- und Säuglingspflegerinnen-Verband, la Société d'utilité publique de Flawil, l'Union für Frauenbestrebungen St.Gall et l'Arbeitsgemeinschaft Frauenverein St.Gall.

Sœur A. PFLÜGER (Zurich), proposée par la Frauenzentrale de Zurich, le Bund thurgauischer Frauenvereine, le Groupe de

Zurich de la Ligue suisse de Femmes abstinences, la Section genevoise de l'Association suisse de gardes-malades, l'Association pour le Suffrage féminin de Winterthour et le Schweizer. Wochens- und Säuglingspflegeverband.

Mme SCHÖNAUER-REGENASS (Bâle), proposée par la Frauenzentrale beider Basel et toutes les Sociétés féminines de Bâle affiliées à l'Alliance.

E. SPRECHER-RÖBERT (Zurich), proposée par le Lycée suisse de Zurich, Berne, Neuchâtel et Lausanne, la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme à Genève et le Berne Frauenbund.

Mme H. STUCKI (Berne), membre sortant et rééligible.

Commission d'Education Nationale Questionnaire aux Sociétés affiliées à l'Alliance

1^{re} PARTIE

1. Votre Société a-t-elle fait donner pendant l'exercice 1931-32 une conférence, ou un cours (biffer ce qui ne convient pas) en rapport avec la suggestion présentée à l'Assemblée de Vevey par la Commission d'Education nationale, relativement à l'*Education familiale*?

2. Si oui, quelques renseignements seraient utiles à la Commission:

- a) Avez-vous fait usage de la liste de la Commission? ou
- b) Avez-vous trouvé en dehors d'elle, par vos propres moyens, les éléments nécessaires?

Dans un cas comme dans l'autre, veuillez nous indiquer:

- a) Le nom du conférencier;
- b) Le sujet traité;
- c) Le nombre approximatif de personnes atteintes;
- d) Le genre de personnes: milieux populaires ou milieux dirigeants, adultes ou jeunes, hommes ou femmes? (biffer ce qui ne convient pas).
- e) La presse (grands périodiques, journaux locaux, revues spéciales) a-t-elle collaboré à cette activité?

3. Si rien n'a été tenté jusqu'ici dans votre localité ou votre région, votre Comité envisage-t-il la possibilité de le faire au cours du nouvel exercice 1932-33, et pourra-t-il donner des maintenant à la Commission une précision à cet égard?

4. Si le motif de l'abstention de votre Société fut que d'autres milieux avaient déjà pris en mains ce travail, veuillez nous renseigner brièvement sur cet effort, pour autant que vous en avez eu connaissance (conférenciers, sujets, participants, noms des Sociétés qui se préoccupent de questions d'éducation).

5. Y a-t-il lieu, à votre avis, de poursuivre la campagne d'éducation que nous croyons utile, et si oui, pouvez-vous formuler quelque suggestion, donnez quelques avis sur les voies et moyens?

II^{me} PARTIE

1. Avez-vous connaissance d'un effort quelconque, tenté sous une forme quelconque, dans votre localité ou votre région, en vue de l'*Education des Parents*, c'est-à-dire de leur préparation à leur tâche d'éducateurs?

- Effort visant:
- a) Les parents en général;
 - b) Les mères seules;
 - c) Les pères seuls;
 - d) La jeunesse en vue de l'avenir?

Effort tenté par:

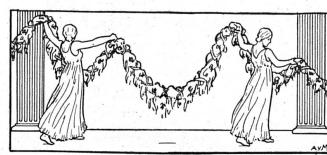
- a) L'Etat ou les Communes;
- b) Les Eglises;
- c) L'initiative privée:

- 1^o Sociétés, alliées ou autres, mouvements de jeunesse, etc.
- 2^o Individualités, par la parole, par la plume, ou de toute autre manière.

2. Votre Société serait-elle disposée à tenter quelque chose pour l'éducation des parents? Sous quelle forme?

3. Y a-t-il quelque autre sujet, qui vise l'éducation par la femme avant tout, que vous recommandez à l'attention de la Commission d'Education en vue de ses campagnes futures?

N. B. Ce questionnaire sera expédié par la Commission au lendemain de l'Assemblée de Zurich, et les réponses sont à adresser à la Présidente, Mme E. Serment, Le Mont 5/Lausanne, jusqu'au 1^{er} décembre 1932.



A travers les Sociétés

Gymnastique rationnelle et cours de skis.

La Société d'Education physique de Genève nous prie de rappeler la réouverture en date du 18 octobre prochain de son Cours de gymnastique rationnelle, qui aura lieu tous les mardis et vendredis, de 18 à 19 heures, dans la salle de gymnastique de l'Ecole secondaire des jeunes filles, rue d'Italie, sous la direction de Mme M. Hornung. Cette même Société organise également un cours de skis sur écorce, cours préparatoire au ski sur neige, tous les lundis de 17 à 18 heures, dans la salle de gymnastique du Collège (Malagnon).

A répéter le vieil adage: *Mens sana...*

Le Foyer féminin de Lausanne.

Le Foyer et la Clé, restaurants sans alcool, rue de Bourg, 26, à Lausanne, ont repris possession de leurs locaux agrandis, transformés, améliorés, et les ont présentés à leurs invités, le 10 septembre. De vifs éloges ont été adressés aux femmes de cœur qui, en juin 1908, décidèrent de créer un restaurant populaire offrant non seulement la nourriture matérielle, mais aussi un bon accueil, des conseils, de l'intérêt effectif, aux femmes isolées n'ayant pas de foyer ou pas le temps de cuisiner entre leurs heures de travail. Le Foyer, qui a été complété par la Clé, restaurant mixte, a rendu d'inappreciables services à des milliers de femmes. Il reçoit le mieux du monde les Comités, les Clubs, les Associations qui siègent dans ses salons, et est abonné au *Mouvement*. Le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, le Groupe lausannois du Suffrage féminin y ont toujours trouvé le meilleur accueil.

S. B.

École d'Etudes Sociales pour Femmes de Genève.

Cette Ecole, qui donne aux jeunes filles une culture féminine générale et les prépare ainsi à mieux tenir leur rôle de femmes et de mères, et qui est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale, rouvrira ses portes le 24 octobre prochain.

Voici un bref aperçu des cours généraux figurant au programme: la famille au point de vue social, la famille au point de vue juridique, gestion financière du ménage, éducation maternelle, activité manuelle, hygiène de la femme, médecine de l'enfance, soins aux malades, instruction civique, économie politique et économique nationale, sténodactylographie, correspondance, comptabilité.

Les élèves professionnelles ont la faculté de suivre, d'après leurs goûts et leurs aptitudes, une des sections suivantes: 1. Direction et administration des établissements hospitaliers; 2. Activités

culturelles et artistiques.

Préparation aux carrières d'activités sociales: (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, secrétaires, bibliothécaires, libraires).

Ecole de « Laborantines ».

Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge genevoise du 1^{er} novembre au 15 Décembre. Durée des stages 2 mois.

(Des auditrices sont admises à tous les cours).

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les **cours de ménages:** cuisine, coupe etc., reçoit des étudiantes de l'Ecole et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétariat

6, rue Charles-Bonnet, 6

sociales; 3. Secrétaires; 4. Bibliothécaires-secrétaires-libraires; 5. Laborantines.

Pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale, certaines conditions sont requises: 4 semestres d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme; un certificat d'économie familiale est délivré après un an d'études.

Le *Foyer* de l'Ecole actuelle accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires. Des cours ménagers pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Un cours pour *infirmières-visiteuses* est organisé tous les deux ans, en collaboration avec la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse; ce cours, qui commencera le 20 octobre, est accessible à toute infirmière voulant s'orienter du côté du travail social.

L'Ecole d'Etudes Sociales comptait l'année dernière 111 élèves régulières et une cinquantaine d'auditrices. Le programme des cours est à disposition au Secrétariat de l'Ecole, 6, rue Charles-Bonnet.

Carnet de la Quinzaine

Du 1^{er} au 20 octobre:

NEUCHATEL: Galerie Léopold-Robert: XI^{me} Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Samedi 8 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: *Les Ministrées féminins*, causerie par Mme Aloys Gautier.

LAUSANNE: Lycée-Club, 2 bis, rue du Lion d'Or: Assemblée générale de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs et XX^{me} anniversaire de la fondation de la Société, 14 h.: Assemblée de délégués; 19 h.: Souper en commun; 20 h. 15: Soirée réservée aux déléguées et aux membres de la Société.

Dimanche 9 octobre:

LAUSANNE: Assemblée générale de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, Palais de Rumine, 9 h. 30: Séance, 12 h. 15: Dîner en commun (Hôtel Central).

Lundi 10 octobre:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs amis. Discussion sur ce sujet: *Y a-t-il opposition entre les devoirs familiaux et les devoirs professionnels?*

Samedi 15 octobre:

ZURICH: Frauenzentrale, 29, Schanzengraben, 10 h.: Assemblée générale de la Société Coopérative de cautionnement « Saffa ».

Id: Hôtel de Ville, 14 h.: XXXI^{me} Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. (Voir le programme dans notre précédent numéro.)

Dimanche 16 octobre:

ZURICH: Hôtel de Ville, 10 h. 15: Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Jeudi 20 octobre:

LAUSANNE: Ecole Normale, Cours d'hygiène mentale organisé par le Cartel romand H.S.M. 9 h. 30: Ouverture par le Dr. Revilliod (Genève), président du Cartel romand; 9 h. 45: *L'hygiène mentale aux divers âges de la vie*, par les Drs. Repond (Monthey) et Brantmay (Genève); 11 h.: Rapport du physique au moral, par le Dr. Bover (Lausanne); *Facteurs héréditaires et constitutionnels*, par le Dr. Flournoy (Genève); 14 h.: Discussion par sections des sujets exposés le matin (Section pédagogique, section pasteurs et juristes, section du personnel infirmier, section patronale); 17 h. 30: Séance plénière; 18 h.: Clôture.

Vendredi 21 octobre:

GENÈVE: Studio Radio Suisse-Romande: 16 h. 15 à 16 h. 30: Causerie féministe par T.S.F. (Voir les programmes spéciaux pour détails.)

Pendant la Quinzaine Genevoise

voyez les VITRINES de
Mme Jane Hoschek

13, QUAI DES BERGES
Téléphone 25.419

FOURRURES PARAPLUIES
Transformation - Réparations

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

FIANCEES !

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belletoile du canton de Berne et des Vosges, pouvant durer longtemps et d'un goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite.

Il est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats.

Pour réaliser ce désir adressez-vous à

MAX MAIER
42, r. du Rhône (III^{me})
G E N È V E
Téléphone 52.730

Echantillons et voyageurs à disposition



Le Bureau Temporaire de Genève

DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFRAGE DES FEMMES

est ouvert dès le 15 septembre
tous les jours (dimanche excepté)
de 15 heures à 19 heures
AU CLUB INTERNATIONAL
Rue de Monthoux, 4 - Tél. 26.135 et 27.467

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. a. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiales. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

